

Résilience au changement climatique des populations vulnérables des lagunes côtières du Mono aval



TITRE DU PROJET :

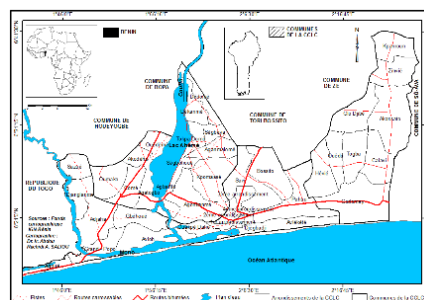
RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES POPULATIONS VULNÉRABLES DES LAGUNES CÔTIÈRES DU MONO AVAL

PAYS :

Bénin

LOCALISATION :

Communauté de Communes des Lagunes Côtières (CCLC) qui regroupe les 5 communes suivantes : Grand Popo, Comé, Kpomassé, Ouidah, Abomey-Calavi



ÉCHELLE D'INTERVENTION :

Territoriale

UNE INCUBATION PORTÉE PAR :



CONTEXTE ET ENJEUX DU TERRITOIRE :

Au Bénin, les changements climatiques constituent aujourd'hui une menace potentiellement majeure pour l'environnement et le développement durable. Le pays a adopté plusieurs conventions notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1992, entrée en vigueur en 1994. Le Bénin a également ratifié le protocole de Kyoto qui définit les mécanismes de flexibilité dont celui de développement propre (MDP).

La poursuite du réchauffement global aura pour conséquences des températures plus élevées, une humidité moindre et une variabilité accrue des précipitations. Ces phénomènes engendrent des perturbations importantes des activités économiques et socioculturelles des communautés et compromettent le développement humain durable du fait des modifications des saisons et de la biodiversité, de la dégradation des terres exploitables.

Au Bénin, trois types de risques climatiques ont été identifiés: les risques majeurs à potentialité générale (inondations, sécheresse, pluies tardives et violentes); les



risques à potentialité limitée à quelques zones agro écologiques (vents violents, chaleur excessive) et les risques à potentialité localisée: (élévation du niveau de la mer) (PANA-Bénin, 2008). Les secteurs les plus vulnérables à ces risques climatiques sont l'eau (disponibilité limitée, modification de la qualité et de la quantité, déficit hydrique), l'agriculture (baisse des rendements agricoles, décalage des dates des semis), l'énergie (vulnérabilité des barrages hydroélectriques aux périodes prolongées de sécheresse), la santé (prévalence des maladies infectieuses liées aux vecteurs et à l'eau), les écosystèmes (menaces pour la biodiversité), les zones côtières (élévation du niveau de la mer, érosion côtière).

Dans la zone côtière, le coût de la dégradation de l'environnement au Bénin a été estimé à 229 million US\$ dont 117 liés à l'érosion, 53 liés à la pollution de l'eau et 29 liés aux inondations, soit 2,5% du PIB (étude Banque Mondiale, 2019).

L'économie est basée sur la pêche, l'agriculture vivrière, l'agriculture de rente, le petit élevage, le travail saisonnier, le petit commerce, la transformation agro-alimentaire. Les habitants sont confrontés aux impacts du changement climatique à travers des inondations cycliques annuelles, la montée des eaux de l'Océan Atlantique, la chaleur intense et des poches de sécheresse ayant pour conséquence la dégradation des terres, l'érosion côtière, l'insécurité alimentaire

Les communautés pauvres sont les plus vulnérables au changement climatique du fait de leur capacité d'adaptation et de résilience limitée et leur grande dépendance aux ressources à forte sensibilité climatique, telles que les ressources en eau, le bois énergie et les sols.

OBJECTIF(S) DU PROJET :

Accroître la résilience des populations vulnérables vis-à-vis des changements climatiques en travaillant sur :

- Les pratiques agronomiques
- La protection contre les inondations
- La filière bois de feu permettant la protection des mangroves, havre de biodiversité

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Mettre en place des stratégies et infrastructures antiérosives pour la réduction des risques d'inondation et d'érosion des terres agricoles au profit des populations vulnérables
- Dynamiser les activités agricoles en vue du renforcement de la sécurité alimentaire des communes
- Contribuer au renforcement de la biodiversité et des services socio-environnementaux
- Intervenir dans le domaine de la santé par la mise à disposition de plantes médicinales

ODD VISÉ(S) PAR LE PROJET :

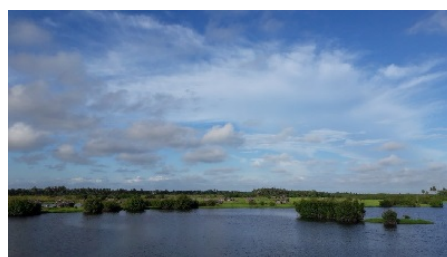


PROBLÉMATIQUES DU PROJET :

Érosion des sols – Inondations – Sécurité alimentaire – Énergie – Réduction de la pauvreté



Inondations dans le bassin aval du Mono, Grand Popo (Bénin), 21 octobre 2019
Les inondations compromettent l'activité de saliculture réservée aux femmes, en leur privant l'accès à leurs ateliers
© OIEau



Basse vallée du Couffo (Bénin) La disparition des mangroves sur la lagune en l'espace de quelques décennies.

Les palétuviers sont coupés pour divers usages : charbon pour la saliculture, fabrication des acadjas (pièges à poissons), bois de chauffe pour la cuisine... Cette disparition a provoqué la forte réduction des activités de pêche souvent menées par les conjoints des salicultrices. © OIEau

SECTEURS CONCERNÉS :

Agriculture – Énergie - Littoral - Sécurité alimentaire - Sécurité hydrique - Santé - Gestions des risques (érosion, sécheresse, inondation) - Résilience des usagers et usagères

RÉSULTATS ATTENDUS :

Solutions fondées sur la nature :

- Construction de diguettes anti-érosives
- Structuration d'une filière bois de feu (renforcement de capacité, fonds dédié, schéma d'approvisionnement, marché)
- Installation de pépinières
- Reboisement
- Promotion de sources d'énergie alternative

Agro-écologie

- Choix des assolements
- Fourniture de semences
- Mise en œuvre de petite hydraulique agricole
- Culture de de plantes médicinales

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

- Déploiement d'un système d'alerte précoce d'inondations

Modernisation et renforcement de la gouvernance :

- Accès aux marchés, développement de l'économie circulaire

Renforcement des capacités et des connaissances :

- Renforcement de capacités des usagers : pratiques résilientes face aux effets du changement climatique.

PARTIES-PRENANTES DU PROJET :

Acteurs impliqués :

Population vulnérable : agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, acteurs de la filière bois, maraîchers, phytothérapeutes, femmes accoucheuses

Porteur(s) du projet :

Communauté de Communes des Lagunes Côtières (1 million d'habitants)

Office International de l'Eau

Opérateur(s) du projet :

Communauté de Communes des Lagunes Côtières

Partenaire(s) technique(s) :

Comité de pilotage : Ministère de l'agriculture et de la pêche - Direction générale de l'environnement et du climat - Direction générale de l'eau - Direction générale des forêts et des ressources naturelles - Cadres techniques des mairies - Organisations de la société civile - Unité de gestion du programme : Experts (environnement,



Basse vallée du Couffo (Bénin) Coupe de bois non réglementée pour répondre aux différents usages des populations (énergie, saliculture) © OIEau



Ouidah, Bénin
Transport du bois L'organisation de la filière bois est un axe fort du projet. © OIEau

génie civil, agronomie, économie)

Partenaire(s) financier(s) :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

ESTIMATION DU COUT DES PROJET IDENTIFIÉS POUR L'INCUBATION :

> 1 M Eur

ACTIONS A COURT TERME (3 ANS)

- Système local d'alerte précoce d'inondations
- Construction de diguettes antiérosives
- Fourniture de semences
- Fourniture de matériel agricole
- Mise en œuvre de petite hydraulique agricole
- Culture de plantes médicinales
- Pépinières

ACTIONS A LONG TERME (10 ANS)

- Accroissement des rendements agricoles
- Facilitation de l'accès des agriculteurs aux marchés
- Promotion des marchés ruraux de bois énergie
- Valorisation des plantes médicinales
- Développement des ressources piscicoles
- Boisement

© photos : OIEau



Inondations dans le bassin aval du Mono, Grand Popo (Bénin),
21 octobre 2019
Marché, habitations, commerces, latrines publiques, routes...envahis par la montée des eaux © OIEau